

REPUBLIQUE FRANCAISE

Code INSEE :9012

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

Poste Comptable MME LE RECEVEUR

COMMUNE DE DEUXIEME CATEGORIE

Population comprise entre 3 500 et 10 000 habitant

COMPTE ADMINISTRATIF

Exercice 2022

Budget de type M14

INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale - colonne h du recensement INSEE	
Nombre de résidences secondaires	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Informations fiscales N-2(1)			
Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. pour la commune (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate(3)
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios(2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate(3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		
2	Produit des impositions directes / population		
3	Recettes réelles de fonctionnement / population		
4	Dépenses d'équipement brut / population		
5	Encours de dette / population		
6	Dotation globale de fonctionnement / population		
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement(2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal(2)		
8bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi(2)(4)		
9	Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dépense en capital / recettes réelles de fonctionnement(2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement(2)		
11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement(2)		

Informations financières - ratios(2)		Valeurs	Moyennes nation. de la strate(3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement		
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement		
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement		
4	Emprunt réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette		

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2312-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique).

Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B
<p>I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :</p> <p>Au niveau CHAPITRE pour la section de Fonctionnement</p> <p>Au niveau CHAPITRE pour la section d' Investissement</p> <p>AVEC les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2);</p> <p>SANS vote formel sur chacun des chapitres (2).</p> <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'articles à article est la suivante :</p> <p>II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".</p> <p>III - Les provisions sont : SEMI-BUDGETAIRES</p> <p>IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget PRIMITIF de l'exercice précédent.</p> <p>Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.</p> <p>V - Le budget a été voté :</p> <p>AVEC REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021 APRES LE VOTE DU CA</p>	

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET - VUE D'ENSEMBLE - II A1

EXECUTION DU BUDGET

Page 3

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	G
	Section d'investissement	B	H
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 1 036,13
	Report en section d'investissement (001)	D	J
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		=A+B+C+D	=G+H+I+J 1 036,13
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1(1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	=K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	=G+I+K 1 036,13
	Section d'investissement	=B+D+F	=H+J+L
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	=G+H+I+J+K+L 1 036,13

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

SECTION DE FONCTIONNEMENT VUE D'ENSEMBLE - II A2

Page 4

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 036,13			
022	DEPENSES IMPREVUES				
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 036,13			
023	VIREMENTS DE LA SECTION				
042	Op. d'ordre transferts entre				
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL					

Pour information					
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (1)					

DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043
(1) Les lignes de report ne font l'objet d'émission de mandat ou de titres.

BALANCE GENERALE - II B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

Page 5

CHAPITRES	FONCTIONNEMENT	OPERATIONS REELLES (1)	OPERATIONS D'ORDRE (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
Dépenses de fonctionnement - Total				

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				
---	--	--	--	--

CHAPITRES	INVESTISSEMENT	OPERATIONS REELLES (1)	OPERATIONS D'ORDRE (2)	TOTAL
	Total des Opérations d'équipement			
Dépenses d'investissement - Total				

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				
---	--	--	--	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaire;

(2) Voir liste des opérations d'ordre

Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);

02/03/2023

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT
MME LE RECEVEUR
MOELAN-SUR-MER FINISTERECOMPTE
ADMINISTRATIF
2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT DETAIL DES DEPENSES - III A1

Page 7

Articles (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	charges rattachées	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 036,13			1 036,13
6227	Rémun. Intermédiaires & Honora	1 036,13			1 036,13
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE					
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= opérations réelles et ordre)		1 036,13			1 036,13

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	
--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliquées par la commune ou l'établissement.

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT - IV -B1.2

Calcul du ratio de l'article L.2252-1 du CGCT.	Valeur	Pour mémoire : Recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)		
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)		
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)		
- Provisions pour garanties d'emprunts		
= TOTAL		

(1) Hors opération visées par l'article L 2252-1 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D.1511-30 du CGCT

02/03/2023	ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT MME LE RECEVEUR MOELAN-SUR-MER FINISTERE	COMPTE ADMINISTRATIF 2022
------------	--	---------------------------------

Page 9

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL - IV - B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant redev. exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir				
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant
NEANT									

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE -IV-B1.4

Libellé du contrat	Année signature du PPP	Organismes cocontractants	Nature prestations prévues par le contrat PPP	Mt total prévu au contrat PPP	Rémunération organismes	Durée du contrat PPP	Date fin du contrat PPP
NEANT							

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES -IV-B1.5

Année Origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée exercice
NEANT							

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS -IV-B1.6

Année Origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée exercice
NEANT							

02/03/2023	ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT MME LE RECEVEUR MOELAN-SUR-MER FINISTERE	COMPTE ADMINISTRATIF 2022
------------	---	---------------------------------

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS -IV-B1.7

Page 10

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestations en nature
NEANT		
TOTAL		

02/03/2023	ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT MME LE RECEVEUR MOELAN-SUR-MER	FINISTERE	COMPTE ADMINISTRATIF 2022
------------	---	-----------	---------------------------------

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT -IV-B2.1

N° ou Intitulé de l' AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP voté	Révision de l'exercice N	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts ex N	Crédits de paiement réalisés sur N	Restes à financer ex >N+1
NEANT							

SITUATION DES AUTORISATIONS D' ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT -IV-B2.2

N° ou Intitulé de l' AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE voté	Révision de l'exercice N	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts ex N	Crédits de paiement réalisés sur N	Restes à financer ex >N+1
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

02/03/2023

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT
MME LE RECEVEUR
MOELAN-SUR-MER FINISTERECOMPTE
ADMINISTRATIF
2022**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT) - C2**

Page 12

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

Nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison Sociale de l'organisme	Nature Juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Contrat affermage				

02/03/2023	ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT MME LE RECEVEUR MOELAN-SUR-MER FINISTERE	COMPTE ADMINISTRATIF 2022
------------	--	---------------------------------

Page 13

**LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE
LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT - IV - C3.1**

Désignation des Organismes	Date d'Adhésion	Mode de financement	Montant du financement
NEANT			

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES(1) -IV-C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé /objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
NEANT					

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE -IV-C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé /objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
NEANT					

**LISTE DES SERVICES ASSUJETIS A LA TVA ET
NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE - IV - C3.4**

Catégorie d'établissement	Intitulé /objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
NEANT				

02/03/2023

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT
MME LE RECEVEUR
MOELAN-SUR-MER
FINISTERECOMPTE
ADMINISTRATIF
2022

Page 14

TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES - IV -D1

Libellés	Bases notifiées (si connues)	Variation des bases (N-1)	Taux appliq. par décision	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil	Variation du produit/N-1
Taxe d'Habitation						
Taxe Foncière Batis						
Taxe foncière Non Batis						
Taxe Professionnelle						
TOTAL						

ARRETE - SIGNATURES - IV - D2

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES : Pour

Contre

Abstentions

Date de convocation :

Présenté par

à **MOELAN-SUR-MER**, le

Délibéré par **LE CONSEIL MUNICIPAL**, réuni en session **ORDINAIRE**

à **MOELAN-SUR-MER**, le

Les membres **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Certifié exécutoire par , le

à , le